

Nouveautés de la Version Wgepadmi2018 1.5b

La nouvelle version du logiciel **WGEPADMI2018** 1.5b comporte l'intégration du nouveau barème IRG, et cela dans le cadre de l'application de la loi de finance complémentaire 2020. Au lancement du logiciel version IRG 2020 apparaît dans le menu principal comme le montre l'image ci-dessous



1. Calcul général :

Après installation de la mise à jour, lancer calcul général qui se trouve dans le menu **utilitaire** → **Calcul général** pour prendre en charge le nouveau barème IRG pour tout le personnel de l'administration choisie.

2. Edition état

Un nouvel état a été ajouté dans cette version permettant d'éditer uniquement les personnes affectées pas le nouveau barème IRG (cet état peut être édité même sans lancer le calcul)

Ce dernier se trouve dans Edition paie → autres états → différence IRG 2008/IRG2020

